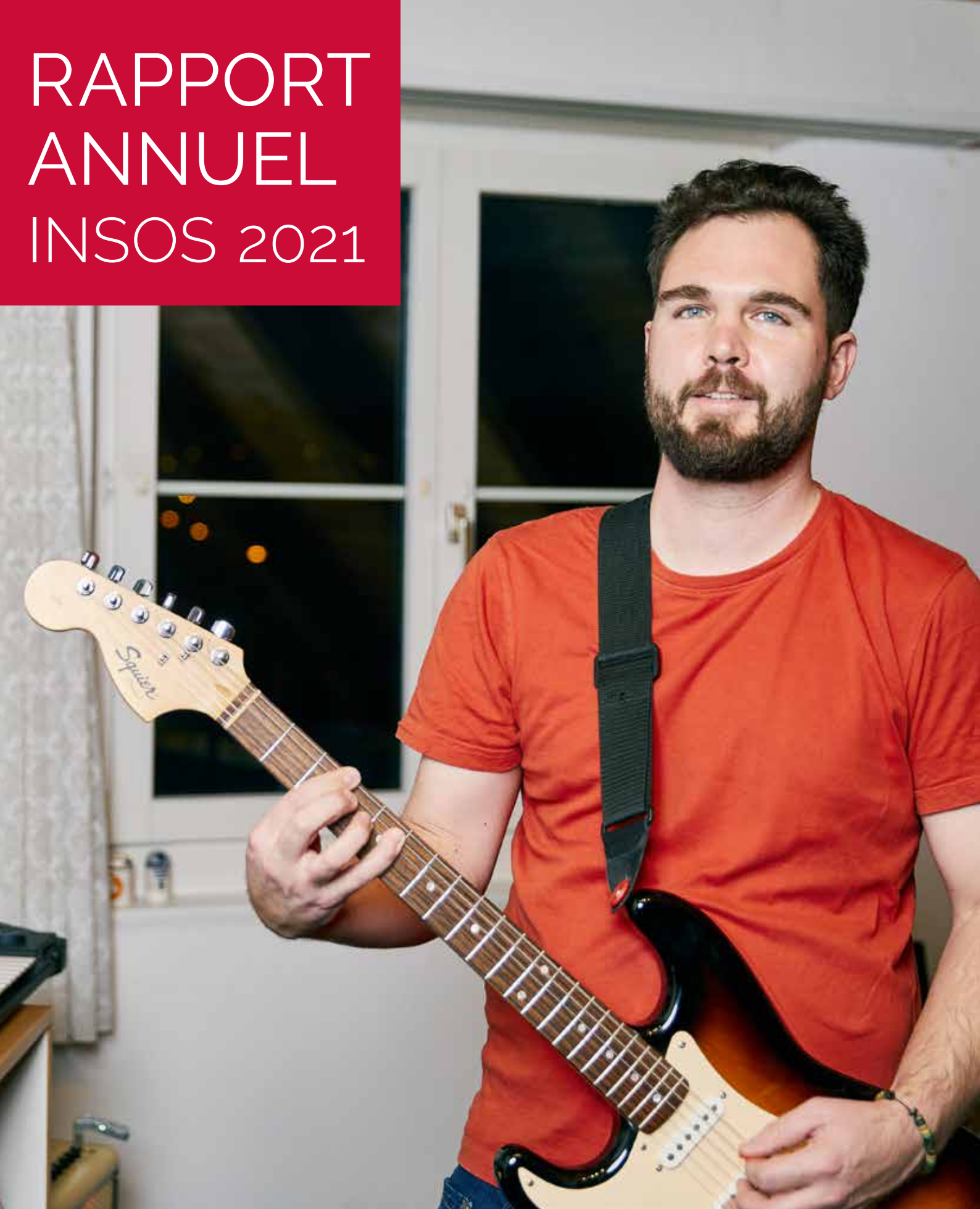


# RAPPORT ANNUEL INSOS 2021



# « JE PRENDS INSOS AVEC MOI »

---

**La création de la Fédération ARTISET a fait de 2021 une année tournée vers le futur. Mais pas seulement. L'année a aussi été marquée par le covid et la poursuite du Plan d'action CDPH. Marianne Streiff et Peter Saxenhofer reviennent sur 2021. Ils disent comment ils l'ont vécue, ce qui change pour eux et pour les membres. Et bien sûr, ils jettent un coup d'œil sur l'avenir.**

**Peter:** Marianne, c'est notre dernier rapport annuel INSOS ensemble. L'année prochaine, nous enverrons un rapport ARTISET à nos membres. J'aimerais savoir comment tu as vécu l'année INSOS 2021.

**2 Marianne:** Cette année a été vraiment intense et passionnante, avec en point d'orgue le « oui » unanime par les délégué-es à la création de la Fédération ARTISET. Cela m'a fait vraiment plaisir. Je suis sûre qu'ARTISET est une bonne chose et qu'ensemble, nous sommes plus solides. Mais pour faire vivre et grandir cette fédération, il est indispensable d'avoir l'adhésion de nos membres. Et ce « oui » unanime me le confirme.

Et toi ? Est-ce que le « oui » à la fédération est aussi l'événement le plus marquant de ton année ?

**Peter:** Évidemment, le « oui » du 3 novembre a été un moment très spécial. Nous avons enfin réussi à n'avoir plus qu'une seule association de branche des prestataires de services pour les personnes en situation de handicap.

Nous avons investi beaucoup de temps pour lancer la fédération. Du temps pour expliquer et informer nos membres. Du temps aussi pour nous organiser à l'interne, par exemple pour la création de nouvelles équipes, le déménagement de bureaux, l'actualisation du catalogue des prestations ou la création de nouveaux sites internet.

**Marianne:** Cette année a vraiment été tournée vers le futur. Mais tu as aussi dû suivre les affaires courantes. Je pense notamment au covid, qui a continué de secouer notre branche en 2021, à notre Plan d'action CDPH et

aux prestations INSOS. Toutes ces affaires n'ont pas disparu en 2021...

**Peter:** Tu as raison, comme en 2020, le covid a continué à beaucoup nous occuper. Avec les incertitudes et les rebondissements de cette épidémie, nous avons dû rester actifs auprès des autorités et informer nos membres. Nous avons traité des questions telles que la vaccination, les coûts du dépistage, l'équilibre entre protection et vie sociale, la pénurie de personnel, le télétravail, etc.

Mais, bien sûr, nous avons continué à servir nos membres. Ils ont pu comme toujours bénéficier de journées et d'ateliers. Souvent organisés avec des partenaires, nous comptons 26 événements où nous avons abordé des sujets très variés, tels que la prévention des abus, la participation en entreprise ou la communication interne.

Et notre Plan d'action CDPH a poursuivi son chemin. En 2021, nous avons, entre autres, actualisé le site internet du Plan d'action CDPH, complété la Boussole CDPH, créé un guide sur la Communication alternative et améliorée (CAA), animé le réseau Participation en entreprise et organisé trois rencontres du groupe d'autoreprésentant-es qui nous accompagne.

**Marianne:** Toutes ces activités sont importantes. Comment cela va-t-il se passer, maintenant, au sein d'ARTISET ? Comment l'équipe d'INSOS va-t-elle continuer à être au service de ses membres ?

**Peter:** Toute l'équipe d'INSOS va continuer à développer le Plan d'action CDPH, créer des rencontres et offrir les prestations INSOS. Certes mon rôle change un peu, puisque je suis non seulement directeur d'INSOS mais aussi membre de la direction élargie d'ARTISET. Je poursuis donc mes activités auprès d'INSOS tout en travaillant pour ARTISET.

À propos de poste : tu quittes ta fonction de présidente d'INSOS pour devenir coprésidente d'ARTISET ... Comment le vis-tu ? N'est-ce pas difficile de quitter INSOS ?

**Marianne :** Mais je ne quitte pas vraiment INSOS ! Certes, maintenant, je suis dans le comité ARTISET. Je vais élargir mon action et m'engager pour la dignité de toutes les personnes ayant besoin de soutien : enfants, jeunes, personne en situation de handicap, personnes âgées. J'emporte INSOS et les valeurs mises en avant par la CDPH avec moi : participation, autodétermination, inclusion. Ces valeurs sont fondamentales pour l'ensemble de la fédération.

Et puis, avec Dagmar Domenig pour présidente, INSOS peut compter sur un Conseil de branche de qualité. INSOS a trouvé en elle une personne expérimentée, engagée et pour qui la notion de « dignité humaine » est au centre de son travail. Je cède donc ma place le cœur léger.

**Peter :** Avec ARTISET, c'est vrai, l'horizon s'élargit. Et en même temps, cela permet à INSOS d'encore mieux se concentrer sur les questions spécifiques qui concernent l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Au sein d'ARTISET, l'équipe INSOS est renforcée. Nous profitons d'une équipe plus large pour gérer nos membres et leur offrir des prestations. Nous pouvons mieux collaborer avec nos associations partenaires, YOUVITA et CURAVIVA pour les questions touchant deux domaines. Par exemple, pour la formation professionnelle et l'intégration des jeunes dans le monde du travail, nous pouvons maintenant travailler main dans la main avec YOUVITA. Et utiliser son réseau, comme elle le nôtre.

Je le dis souvent et je le répète : loin de nous diluer, la fédération nous renforce.

**Marianne :** Oui, je le pense aussi. La concurrence a disparu, reste la collaboration. Avec la fédération, INSOS gagne en poids. Elle devient plus forte et encore mieux placée pour répondre aux défis futurs.

D'ailleurs, à propos de futur, je souhaiterais savoir quels sont, selon toi, les défis qui vont marquer cette année 2022.

**Peter :** Eh bien, c'est un peu comme en 2021. Deux grands défis nous attendent en 2022 : la fédération et le Plan

d'action CDPH. Pour le plan d'action, de nombreux sous-projets ont été mis en route et se poursuivent. Et nous allons cette année le soumettre à une première révision.

Pour la fédération, son lancement n'est qu'un début : nous avons mis le vaisseau ARTISET à l'eau, il va falloir maintenant le faire naviguer, qui plus est dans la bonne direction ! En 2022, nous allons consolider les équipes, préciser les rôles de chacune et chacun. Ensuite, les membres pourront pleinement profiter de notre nouvelle dynamique.

À ces deux grands défis s'ajoute une incertitude : en avons-nous vraiment fini avec la pandémie de coronavirus ?

**Marianne :** Je ne le sais pas, mais je l'espère vraiment. Car l'agenda 2022 est déjà bien rempli ainsi. Et parce que cette pandémie exige aussi tant de ressources de la part de nos membres, que ce soit les personnes accompagnées, les accompagnants-es ou les responsables. C'est éprouvant et leur investissement est formidable.

Alors, je profite de cette dernière occasion pour remercier encore une fois l'équipe d'INSOS et les membres d'INSOS. Merci pour votre engagement. Merci pour le formidable travail que vous faites avec et pour les personnes en situation de handicap. Et merci de nous suivre dans cette nouvelle fédération.

Marianne Streiff  
Présidente INSOS

Peter Saxenhofer  
Directeur INSOS

# EN BREF

## INSOS, fédération et Plan d'action CDPH

Pour mettre sur pied la fédération, nous avons organisé plus d'une douzaine de rencontres (séances de comité, rencontre avec les sections, conférences INSOS, etc.) ainsi qu'une consultation écrite sur les documents fondateurs d'ARTISET. Pour le Plan d'action CDPH, nous avons continué à travailler les sous-projets comme nous avons complété les bons exemples et les aides.



64'552 places dans  
**817** institutions  
INSOS



**1** groupe d'autoreprésentant-es et 3 brochures pour le Plan d'action CDPH



**40** coopérations avec des entreprises ordinaires



**1'728**  
contrats FPra



**1** brochure et 1 rencontre sur la CAA



**1** nouvelle édition des Socialstore Awards

4

## Événements et prestations

Nous avons organisé 26 événements, en partie en collaboration avec des partenaires. Côté prestations, INSOS Securit et notre conseil juridique ont fortement soutenu nos membres. Notons aussi la mise en place de la plateforme d'apprentissage pour ASE time2learn (avec CURAVIVA, Kibesuisse et Savoirsocial). La formation professionnelle compte aussi un nouvel examen, celle de « Spécialiste en insertion professionnelle ».



**26** événements INSOS, avec 1'235 participant-es



**134** conseils juridiques, dont 25 sur le covid



INSOS Securit a réalisé **606** conseils, 42 audits et 10 cours

## Communication

Côté communication, nous avons beaucoup travaillé à mettre sur pied la fédération (nouveaux sites, nouveaux flyers, etc.). Nous avons axé nos efforts sur notre newsletter pour informer nos membres. Notre site et nos réseaux sociaux sont restés plus calmes. Nous avons tout de même gagné plus de 900 nouveaux abonné-es. Et terminé l'année avec deux grands hits: le « oui » à la fédération (5'600 vues et 118 réactions sur Facebook) et la remise des Socialstore Awards 2021 (12'000 vues et 130 réactions sur Facebook).



**+1'200** abonné-es sur LinkedIn, Facebook et à la newsletter



**10** newsletters et 17 mailings spécifiques



**23** articles de blog dont 7 sur la « participation en entreprise »

## BILAN

en CHF	31.12.21	31.12.20
Liquidités	1'800'750	1'763'204
Créances résultant de prestations	18'604	33'483
Créances envers des organisations liées	132'500	140'000
Autres créances à court terme	32'651	32'651
Comptes de régularisation actifs	15'147	24'460
<b>Actifs circulants</b>	<b>1'999'652</b>	<b>1'993'798</b>
Participation	50'000	50'000
Immobilisations corporelles	21'001	11'001
<b>Actifs immobilisés</b>	<b>71'001</b>	<b>61'001</b>
<b>Total actifs</b>	<b>2'070'653</b>	<b>2'054'799</b>
Dettes résultant de prestations	128'515	92'576
Autres dettes à court terme	-	7'386
Comptes de régularisation passifs	75'607	67'911
Provision à court terme plan d'action CDPH	83'281	148'966
<b>Passifs (fonds étrangers)</b>	<b>287'404</b>	<b>316'838</b>
Fonds de fluctuation Art. 74	221'913	148'445
<b>Capital des fonds affectés</b>	<b>221'913</b>	<b>148'445</b>
<b>Capital lié</b>	<b>474'013</b>	<b>519'373</b>
Fortune de l'association	449'420	413'935
Fonds libres	620'723	620'723
Résultat de l'exercice	17'180	35'485
<b>Capital libre</b>	<b>1'087'323</b>	<b>1'070'143</b>
<b>Capital de l'organisation (capital libre et lié)</b>	<b>1'561'336</b>	<b>1'589'516</b>
<b>Total passifs</b>	<b>2'070'653</b>	<b>2'054'799</b>

## COMPTE D'EXPLOITATION

en CHF	2021	2020
Recettes de cotisations	1'691'931	1'683'608
Charges de gestion des membres et des projets	-6'733	-21'599
<b>Résultat net des cotisations</b>	<b>1'685'198</b>	<b>1'662'009</b>
Recettes de conventions de prestations OFAS	673'060	673'060
Charges de conventions de sous-traitance OFAS	-500'000	-500'000
<b>Résultat net des conventions de prestations OFAS</b>	<b>173'060</b>	<b>173'060</b>
Recettes de dons	3'500	40'730
<b>Recettes nettes de la collecte de fonds</b>	<b>1'861'758</b>	<b>1'875'799</b>
Recettes des journées d'étude	81'017	27'536
Charges des journées d'étude	-67'110	-34'278
<b>Résultat net des journées d'étude</b>	<b>13'907</b>	<b>-6'742</b>
Recettes des publications	21'323	17'714
Charges des publications	-46'785	-56'678
<b>Résultat net des publications</b>	<b>-25'463</b>	<b>-38'964</b>
Recettes du travail spécialisé	2'348	5'459
Charges du travail spécialisé	-75'163	-79'457
<b>Résultat net du travail spécialisé</b>	<b>-72'815</b>	<b>-73'998</b>
Recettes de projets tiers	50'566	89'840
Charges de projets tiers	-211'218	-339'548
<b>Résultat net de projets tiers</b>	<b>-160'652</b>	<b>-249'708</b>
Recettes d'autres prestations	63'561	94'515
Charges d'autres prestations	-18'783	-17'971
<b>Résultat net d'autres prestations</b>	<b>44'779</b>	<b>76'544</b>
<b>Recettes résultant des prestations de services</b>	<b>-200'245</b>	<b>-292'869</b>
<b>Recettes nettes</b>	<b>1'661'513</b>	<b>1'582'930</b>
Charges de personnel	-1'313'093	-1'344'851
Charges de locaux	-102'024	-110'115
Charges administratives et informatiques	-171'176	-216'177
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>-1'586'292</b>	<b>-1'671'143</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>75'221</b>	<b>-88'213</b>
Amortissements	-9'657	-3'560
Produits financiers	83	265
Charges financières	-359	-419
Produits exceptionnels	-	7'999
Charges exceptionnelles	-20'000	-1'289
<b>Résultat avant variation du capital des fonds</b>	<b>45'288</b>	<b>-85'217</b>
Affectation au capital des fonds	-73'468	-18'455
<b>Résultat annuel (avant allocation au capital de l'organisation)</b>	<b>-28'180</b>	<b>-103'672</b>
Dissolution Projet adaptation des structures/CRM-IT	-	129'157
Dissolution Projet formation professionnelle	-	10'000
Dissolution Projet INSOS SECURIT	45'360	-
<b>Résultat annuel (avant allocation au capital libre)</b>	<b>17'180</b>	<b>35'485</b>
Attribution à la fortune de l'association	-17'180	-35'485
<b>Report à nouveau</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

5

## VARIATION DU CAPITAL EN 2021

en CHF	01.01.21	Variation	31.12.21
Fonds de fluctuation Art. 74	148'445	73'468	221'913
<b>Capital des fonds affectés</b>	<b>148'445</b>	<b>73'468</b>	<b>221'913</b>
Projet INSOS SECURIT	45'360	-45'360	-
Projet formation professionnelle	30'000	-	30'000
Projet savoir-faire du secteur	120'000	-	120'000
Projet renforcement des sections	220'000	-	220'000
Projet Romandie	104'013	-	104'013
<b>Capital lié</b>	<b>519'373</b>	<b>-45'360</b>	<b>474'013</b>
Fortune de l'association	413'935	35'485	449'420
Fonds libres	620'723	-	620'723
Résultat annuel	35'485	-18'305	17'180
<b>Capital libre</b>	<b>1'070'143</b>	<b>17'180</b>	<b>1'087'323</b>
<b>Capital de l'organisation</b>	<b>1'589'516</b>	<b>-28'180</b>	<b>1'561'336</b>

## VARIATION DU CAPITAL EN 2020

en CHF	01.01.20	Variation	31.12.20
Fonds de fluctuation Art. 74	129'990	18'455	148'445
<b>Capital des fonds affectés</b>	<b>129'990</b>	<b>18'455</b>	<b>148'445</b>
Projet INSOS SECURIT	45'360	-	45'360
Projet adaptation des structures/CRM-IT	129'157	-129'157	-
Projet formation professionnelle	40'000	-10'000	30'000
Projet savoir-faire du secteur	120'000	-	120'000
Projet renforcement des sections	220'000	-	220'000
Projet Romandie	104'013	-	104'013
<b>Capital lié</b>	<b>658'530</b>	<b>-139'157</b>	<b>519'373</b>
Fortune de l'association	379'612	34'324	413'935
Fonds libres	620'723	-	620'723
Résultat annuel	34'324	1'161	35'485
<b>Capital libre</b>	<b>1'034'658</b>	<b>35'485</b>	<b>1'070'143</b>
<b>Capital de l'organisation</b>	<b>1'693'188</b>	<b>-103'672</b>	<b>1'589'516</b>

## FLUX DE TRÉSORERIE

en CHF	31.12.21	31.12.20
<b>Résultat annuel (avant attribution au capital de l'organisation)</b>	<b>-28'180</b>	<b>-103'672</b>
Variation du capital des fonds	73'468	18'455
Amortissement sur immobilisations corporelles	9'657	3'560
Variation des provisions	-65'685	148'966
<b>Résultat intermédiaire</b>	<b>-10'740</b>	<b>67'309</b>
*Créances résultant de prestations	14'880	-19'598
*Autres créances à court terme	7'500	-73'796
*Comptes de régularisation actifs	9'313	77'079
**Dettes résultant de prestations	35'940	1'684
**Autres dettes à court terme	-7'386	4'855
**Comptes de régularisation passifs	7'696	-73'914
<b>Flux de fonds liés à l'exploitation</b>	<b>57'203</b>	<b>-16'381</b>
Investissement immobilisations corporelles	-19'657	-3'260
<b>Flux de fonds liés aux opérations d'investissement</b>	<b>-19'657</b>	<b>-3'260</b>
<b>Variation des liquidités</b>	<b>37'546</b>	<b>-19'641</b>
Solde d'ouverture des liquidités	1'763'204	1'782'845
Solde de clôture des liquidités	1'800'750	1'763'204
<b>Variation des liquidités</b>	<b>37'546</b>	<b>-19'641</b>

\*Augmentation (-) / Diminution (+) \*\*Diminution (-) / Augmentation (+)

# ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2021

## 1 Nom, forme juridique, but, finances et responsabilité

INSOS Suisse, dont le siège est à Berne, est une association au sens des articles 60 ss. CC. Elle est politiquement et confessionnellement neutre. INSOS Suisse est une institution faitière nationale des institutions pour personnes en situation de handicap. Son but est de soutenir ses membres et leurs institutions, de promouvoir la qualité de leurs prestations et d'obtenir des conditions cadre optimales pour leurs activités. Le but et les tâches de l'association sont concrétisés dans ses principes directeurs. L'association est financée par les cotisations de ses membres, des prestations des pouvoirs publics, des recettes de prestations, des dons, des intérêts et d'autres recettes. Aucun apport de capitaux n'a été réalisé à la fondation. Les membres d'INSOS sont des personnes morales de droit privé et de droit public, reconnues d'utilité publique. Conformément à l'art. 23 des statuts, la fortune de l'association (capital de l'organisation) répond seule des engagements de l'association, à l'exclusion de toute responsabilité de ses membres allant au-delà de leur obligation à s'acquitter de leurs cotisations.

## 2 Organisation

### 2.1 Assemblée des délégués

(constituée de 100 délégués)

### 2.2 Nombre de postes à plein temps

INSOS Suisse a occupé 8.3 équivalents de postes à plein temps (année précédente: 8.3) en moyenne annuelle. Leur nombre a ainsi été inférieur à dix postes à plein temps.

### 2.3 Direction

La direction est assurée par Peter Saxenhofer. Etant donné qu'il est l'unique personne chargée de la direction, il est donc renoncé à présenter sa rémunération, conformément à SWISS GAAP RPC 21, chiffre 45.

### 2.4 Comité central

(composé du/de la présidente, du/de la vice-présidente et de cinq à sept personnes supplémentaires). La durée des mandats est de quatre ans (jusqu'en 2023).

La présidente centrale reçoit une indemnisation de CHF 30'000.-. Les autres membres du comité travaillent bénévolement (sans rémunération).

Comité central:

- Marianne Streiff, présidente
- Dominique Rast, vice-président
- Dagmar Domenig
- Marco Dörig
- Meinrad Ender
- Françoise Gay Truffer
- Matteo Innocenti
- Ursula Limacher
- Andreas Paintner

### 2.5 Organe de révision

BDO AG, Berne.

## 3 Contrats

Conformément à l'article 74 de la loi fédérale sur l'assurance invalidité (LAI), il existe un contrat-cadre des prestations avec l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) pour les années 2020 à 2023, datée du 12 novembre 2019.

## 4 Principes comptables

### 4.1 Principes comptables généraux

Les principes comptables généraux selon Swiss GAAP RPC 21 donnent une image de la fortune, des finances et des recettes de l'association correspondant à la réalité (« True & Fair View ») et peuvent également être en contradiction avec les dispositions légales du droit suisse des obligations. Dans un tel cas, des méthodes de présentation du bilan et des comptes correspondant aux deux réglementations et ne présentant pas d'écarts par rapport aux dispositions existantes ont été choisies. Les principes d'évaluation correspondent aux exigences de Swiss GAAP RPC 21 ainsi qu'au code suisse des obligations et aux statuts.

### 4.2 Principes de présentation du bilan et d'évaluation

#### a) Créances et dettes

Les créances sont portées au bilan à leur valeur nominale, moins les corrections de valeur pour les risques identifiables.

#### b) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à leur valeur d'acquisition moins les amortissements. Sont activées les acquisitions de CHF 1'000.- ou plus.

#### c) Capital des fonds affectés

Ici sont comptabilisés des moyens alloués pour des buts spécifiques poursuivis par des tiers. Actuellement, il est uniquement question de fonds de fluctuation liés selon l'art. 74 LAI.

Durant les années 2020 et 2021, CHF 18'455.- respectivement CHF 73'468.- ont été alloués au fonds de fluctuation au titre de l'art. 74.

#### d) Capital lié

Si le comité central décide de réserver un certain montant pour un projet précis à venir, un projet correspondant est ouvert. L'attribution et l'utilisation de ces montants relèvent la compétence du comité. L'utilisation est par conséquent dictée par INSOS Suisse elle-même, raison pour laquelle ces montants figurent sous « Capital lié » au sein du capital de l'organisation.

## 5 Dettes envers des caisses de pension

Dettes envers des institutions de prévoyance en 2021: CHF 0 (année précédente: CHF 19'957.55).

### 6 Participation

La participation de CHF 50'000.– figurant au bilan correspond aux actions de la filiale INSOS Securit SA, comme l'année précédente. INSOS Securit SA est une filiale détenue à 100% par INSOS Suisse. Le capital-actions de CHF 100'000.– a été libéré à hauteur de CHF 50'000.–. La participation est évaluée à son coût d'acquisition.

### 7 Explications sur le résultat extraordinaire

#### Explications sur les charges extraordinaires

2021 Charges: Remboursement des contributions de sponsoring pour le congrès 2021, qui n'a pas pu être organisé en raison du coronavirus.

2020 Produit: Ces dernières années, il n'y a eu aucune réclamation concernant l'assurance du personnel. C'est pour cela que notre assureur a accordé un remboursement sous la forme d'une prime s'élevant à CHF 7'999.30.–.

2020 Charge: Décomptabilisation de la différence du prêt du parrainage de la formation professionnelle CHF 1'289.–.

### 8 Engagements conditionnels

INSOS Suisse s'engage dans divers organes de la formation professionnelle, tantôt comme associée solidairement et indéfiniment responsable de sociétés simples, tantôt comme membre d'associations.

### 9 Opérations après la clôture du bilan

Entre la date du bilan et l'approbation des comptes annuels par le comité central à l'attention de l'assemblée des délégués, il ne s'est produit aucun événement significatif susceptible d'affecter la pertinence des comptes annuels et qui devrait être communiqué ici.

### 10 Données volontaires

L'association INSOS a fusionné avec l'association ARTISET au 1.1.2022. Cette fusion implique la dissolution de la personnalité juridique autonome de l'association INSOS au 31 décembre 2021. Tous les actifs et passifs de INSOS Suisse passent à ARTISET par succession universelle.

### Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'assemblée des délégués de l'Association INSOS Suisse, (à partir du 01.01.2022 ARTISET), Berne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation du capital et annexe) de l'Association INSOS Suisse (à partir du 01.01.2022 ARTISET) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 (rapport annuel pages 5–7). Selon Swiss GAAP RPC 21, les informations du rapport de performances ne sont pas soumises au contrôle de l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux Swiss GAAP RPC 21 (RPC fondamentales et Swiss GAAP RPC 21), aux exigences légales et aux statuts incombe au comité central alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux Swiss GAAP RPC 21 (RPC fondamentales et Swiss GAAP RPC 21), et ne sont pas conformes à la loi et aux statuts. ■

Berne, le 21 février 2022  
BDO SA

Thomas Bigler  
*Réviser responsable*  
*Expert-réviser agréé*

pm Marissa Niederhauser

## Impressum

### Éditeur

INSOS Suisse

L'association a été dissoute au 31.12.2021 et a fusionné avec CURAVIVA Suisse pour former l'association ARTISET.

ARTISET – Fédération des associations de branche INSOS, CURAVIVA et YOVITA

Zieglerstrasse 53  
3007 Berne  
+41 31 385 33 33  
info@artiset.ch  
www.artiset.ch

### Rédaction

France Santi

### Relecture et correction

Tschoff Löw,  
Pro-verbial Sàrl  
(www.pro-verbial.com)

### Traduction

Supertext  
(www.supertext.ch)

### Photos

Donovan Wyrsh  
(www.donovanpicture.com)

### Maquette, graphiques et graphisme

Monokini  
(www.monokini.ch)  
Brüggli Medien  
(www.brueggli-medien.ch)

### Contact

INSOS  
Zieglerstrasse 53  
3007 Bern  
031 385 33 00  
info@insos.ch  
www.insos.ch

